

N° 149/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
LOIR ET CHER
ROMORANTIN-LANTHENAY
SERVICE FINANCIER

DECISION

Commande publique – Autres types de contrats
Objet : Achats et maintenances de photocopieurs

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 novembre 2023 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus, et notamment au 4^{ème} alinéa ;

Vu le code de la commande publique et notamment l'article R 2122-8 ;

Vu le Cahier des Charges Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services ;

Considérant la nécessité de renouveler une partie du parc photocopieur ;

Vu la proposition remise par la société Factoria CVL ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} :

Un marché est passé avec la société Factoria CVL, domiciliée 14 rue des Grands Champs 41000 BLOIS, pour l'acquisition de 3 photocopieurs détaillés ci-dessous :

Service Pyramide :

Photocopieur CANON DX C3926i n° de série 4mm07632 pour 4 140 € TTC
Avec reprise du matériel KYOCERA 3051Ci n° de série L874820463 pour 1 €.

Service Etat Civil :

Photocopieur KYOCERA 2554Ci n° de série H563Y91090 pour 3 990 € TTC
Avec reprise du matériel KYOCERA 4550Ci n° de série N2E2403847 pour 1 €.

Service Cabinet du Maire :

Photocopieur CANON DX C259i n° de série 4HX19246 pour 2 974.80 € TTC

ARTICLE 2 :

Des contrats de maintenance sont souscrits auprès de ladite société Factoria CVL pour la maintenance de 3 photocopieurs avec les caractéristiques suivantes :

- Durée 1 an renouvelable 2 fois par tacite reconduction à défaut de dénonciation d'une des parties,

Service Pyramide, photocopieur CANON DX C3926i :

Prix à la copie ferme et définitif de 0,0039 € H.T. en noir et blanc et 0,039 € H.T. en couleur en format A4.

Service Etat Civil, photocopieur KYOCERA 2554Ci :

Prix à la copie ferme et définitif de 0,0039 € H.T. en noir et blanc et 0,039 € H.T. en couleur en format A4.

Service Cabinet du Maire, photocopieur CANON DX C259i :

Prix à la copie ferme et définitif de 0,0049 € H.T. en noir et blanc et 0,049 € H.T. en couleur en format A4.

ARTICLE 3 - La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 - Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 10 juin 2024

Le Maire,




Jeanny LORGEUX

Le Maire, certifie sous sa
responsabilité, le caractère exécutoire
de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le 17 JUIN 2024

Publié ou notifié le 19 JUIN 2024

Mis en ligne sur le site internet le 19 JUIN 2024